



CHAMBRE NATIONALE DES PROFESSIONS LIBÉRALES

Organisme représentatif des Professions Libérales

DANIEL-JULIEN NOËL

PRÉSIDENT NATIONAL

Maître Daniel DELOCHE
Président de la CNADA
146 boulevard Malherbes
75017 PARIS

Paris, le 4 juillet 2006

Objet: Admission de la CNADA

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous adresser la ratification d'admission de la CNADA à la Chambre Nationale des Professions Libérales, suite à la réunion du Conseil d'Administration de la CNPL qui a eu lieu le 22 juin 2006.

Nous sommes heureux, de vous compter parmi nos adhérents et, de notre nouvelle collaboration dans la défense des intérêts transversaux des Professionnels Libéraux.

Comme convenu, nous vous demandons de bien vouloir nous faire parvenir votre cotisation annuelle fixée à 1000 euros. Compte tenu de la date de ratification la cotisation pour 2006 est de 500 euros.

Dans cette attente,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs et dévoués.

Très fraternellement à toi

Daniel-Julien NOEL

SIEGE SOCIAL: 2 rue du Bouloi - 75001 PARIS

☎: 01.44.88.90.20 - ☎: 01.43.77.06.84

www.cnpl.org

email : cnpl.cnpl@wanadoo.fr